



Villejust informations

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

MAIRIE : FERMETURE DES SAMEDIS MATIN

En raison de la période d'été, les services administratifs de la mairie seront fermés les samedis matin suivants :

Samedis 4, 11, 18 et 25 juillet

Samedis 1er, 8, 15, 22 et 29 août

La permanence des services techniques est assurée les samedis pendant cette période.



FERMETURE DE LA BIBLIOTHEQUE

du 10 juillet au soir jusqu'au vendredi 7 août inclus.

➡ Réouverture le 11 août.

Rappel : il n'y a pas de bénévole le samedi après-midi pendant les vacances scolaires, seules 2 permanences exceptionnelles seront assurées, les samedis 25 juillet et 1er août.

La liste des nouveautés (livres, DVD, ...) est à votre disposition à la bibliothèque.



BONNES VACANCES A TOUS !

NAVETTE DU MARCHÉ DE LONGJUMEAU

Comme l'an dernier, le service de navette du mercredi pour le marché de Longjumeau sera interrompu en Août.

Dernière navette effectuée
le mercredi 29 Juillet.

Le service ne sera donc pas assuré les mercredis : 5, 12 et 19 Août.

Le service de navette reprendra
le mercredi 26 Août.



Collecte des encombrants

Vendredis 10 Juillet - 14 Août

11 Septembre

Balayeuse

18-19 Août et 15-16 Septembre

ASSOCIATIONS

Parution du N° 346 :

Les articles associatifs à faire paraître devront parvenir en mairie 1^{ère} semaine de juillet.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés en Août 1993 doivent se présenter en Mairie (service de l'état civil) à la date de leur anniversaire afin d'effectuer les formalités de recensement, nécessaires pour les examens d'études, le permis de conduire, etc.

Pièces à fournir : livret de famille, carte d'identité du jeune, justificatif de domicile de moins de 3 mois des parents.

CHANGEMENT DE COLLECTE DU VERRE

A partir du 1^{er} juillet 2009, vous pouvez utiliser votre petit bac à verre (35 litres) pour stocker et transporter les bouteilles et bocaux jusqu'à la colonne à verre.

LES CHIENS ET NOTRE CADRE DE VIE

Pour la municipalité, la propreté de la commune est un souci quotidien ; or, nous retrouvons encore des déjections canines aussi bien sur les trottoirs que sur les pelouses et les abords des maisons.

Le cadre de vie est l'affaire de tous et plus particulièrement des propriétaires de chiens.

Pensez aux autres et respectez les lieux de passage des piétons sur toute la commune.



TRANSPORTS SCOLAIRES POUR L'ÉPREUVE DU BEPC (30/06 et 01/07)

Les mardi 30 juin et mercredi 1^{er} juillet prochains, le transport scolaire entre Villejust et le C.E.S. Jules Verne pour les épreuves du BEPC sera assuré de la façon suivante :

Mardi 30 juin

- le matin sans changement
- l'après-midi départ à 17h00 du C.E.S.

Mercredi 1^{er} juillet

- le matin sans changement
- l'après-midi départ à 15h05 du C.E.S.

Le collège Jules Verne est fermé le lundi 29 juin : il n'y a donc pas de transport scolaire.

Jeudi 2 juillet, dernier jour de cours, les horaires du matin restent inchangés, l'après-midi, 1 seul car de ramassage est prévu à 16h05 pour tous les élèves du bourg et des hameaux.

INFOS SERVICE SCOLAIRE - Rappel

- les écoles maternelles et élémentaires de Villejust FERMERONT leurs portes **dès le 3 JUILLET**,
- le Collège Jules Verne de Villebon-sur-Yvette vous accueillera pour ces formalités administratives **jusqu'au 10 JUILLET**,
- le Lycée Blaise Pascal d'Orsay vous accueillera pour ces formalités administratives **jusqu'au 10 JUILLET**.

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - Saison 2009

RAMASSAGE DES VEGETAUX

Les déchets sont collectés chaque semaine, le mardi.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

- Vendredi 10 juillet
- Vendredi 14 août
- Vendredi 11 septembre
- Vendredi 9 octobre
- Vendredi 13 novembre
- Vendredi 11 décembre

INFO
à conserver

60 - Oise
Résidence Clairfontaine
 4 A, Avenue de la Libération
 60241 Lammoye
 Tél. : 03 44 21 33 99
 Fax : 03 44 21 33 41

75 - Paris
Résidence Magi Les Amateurs
 8,7, rue des Carrières
 75020 Paris
 Tél. : 01 43 58 50 00
 Fax : 01 43 58 34 00

Résidence Magi Saint-James
 127 bis, rue d'Aron
 75025 Paris
 Tél. : 01 44 93 43 20
 Fax : 01 44 93 92 00

77 - Seine-et-Marne
Résidence du Parc aux Chènes
 2, rue des Ailées
 77240 Daxain
 Tél. : 01 84 29 76 80
 Fax : 01 84 29 76 80

Résidence d'Autisme La Ferme
 340, avenue du Maréchal Marzin
 77200 La Motte-sur-Seine
 Tél. : 01 64 52 27 12
 Fax : 01 64 52 31 43

Autogerme du 3^{ème} Âge
 95, rue des Prés Saint Martin
 77340 Pontault-Combault
 Tél. : 01 60 28 02 00
 Fax : 01 60 28 16 76

Résidence de Chantreauxville
 130, rue de Chantreauxville
 77140 Saint Pierre-les-Memours
 Tél. : 01 64 29 33 00
 Fax : 01 64 29 18 79

78 - Yvelines
Résidence Magi
 7, square Claude Debussy
 78400 Chateaufort
 Tél. : 01 34 80 25 00
 Fax : 01 34 80 82 00

Résidence Clairfontaine
 Route de Sennectamp
 78120 Chailfontaine-en-Yvelines
 Tél. : 01 34 94 58 00
 Fax : 01 34 94 50 01

Résidence Clairfontaine
 15, chemin du Oubé Vézant
 78420 Louveciennes
 Tél. : 01 30 82 99 89
 Fax : 01 30 82 94 30

Résidence Magi
 82, rue de Voliers
 78300 Plessis
 Tél. : 01 39 79 80 00
 Fax : 01 39 79 91 42

91 - Essonne
Les Jardins de Sérénité
 26, rue Vialer
 91750 Champault
 Tél. : 01 44 99 76 08
 Fax : 01 44 99 92 98

Autogerme du 3^{ème} Âge
 18, rue de Bennes Saint Antoine
 91400 Sainy-Saint-Amand
 Tél. : 01 69 00 54 54
 Fax : 01 69 00 54 54

92 - Hauts-de-Seine
Résidence Bel Air
 134, avenue Henri Barbusse
 92140 Clamart
 Tél. : 01 41 09 21 00
 Fax : 01 41 09 21 73

Résidence Magi
 19, boulevard Gallienne
 92600 Boulogne-Billancourt
 Tél. : 01 47 16 42 00
 Fax : 01 47 12 91 21

Résidence Sam-Charles
 99, rue Mouton
 92350 Suresnes
 Tél. : 01 41 13 34 34
 Fax : 01 41 13 34 04

93 - Seine-Saint-Denis
Résidence Magi
 5, rue René Clair
 93140 Bondy
 Tél. : 01 48 02 28 00
 Fax : 01 48 02 43 71

Résidence Magi
 21, rue du Commandant Rolland
 93050 La Bourgnonnière
 Tél. : 01 48 26 14 00
 Fax : 01 48 26 20 00

Résidence Magi
 14, rue Marcelin Berthelot
 93210 Rosny-sous-Bois
 Tél. : 01 49 35 45 00
 Fax : 01 49 34 42 51

Résidence Les Cèdres
 38 bis, avenue de la Nation
 93250 Villetaneuse
 Tél. : 01 49 12 38 00
 Fax : 01 49 12 38 01

94 - Val-de-Marne
Le Jardin de Neptune
 25, avenue de l'Étoile
 94210 La Vallée Saint-Hippolyte
 Tél. : 01 85 12 21 40
 Fax : 01 48 86 20 34

95 - Val-d'Oise
Le Cottage
 11, rue Jean Boin
 95100 Argenteuil
 Tél. : 01 34 54 71 71
 Fax : 01 34 54 71 99

Résidence Magi
 204, avenue de la Division Leclerc
 95200 Sarcelles
 Tél. : 01 39 92 72 00
 Fax : 01 39 90 10 82

Accueil, vie quotidienne, aides, qualité des services... adossés en urgence... Des questions ? Des réponses immédiates.
 Pour mieux les informer, les guider et les accompagner dans leur choix, Médica France met à la disposition des personnes âgées le Point-Infos-Conseils 7/7.

Point-Infos-Conseils 7/7
 0825 021 022
 Accueil en urgence
 0825 011 012
 www.médica-france.fr

Un séjour temporaire en maison de retraite, une solution pour l'été...

Point-Infos-Conseils 7/7
Accueil en urgence
0825 011 012
 www.médica-france.fr

En ce début de période estivale, nous souhaitons vous informer qu'il est possible de réaliser des séjours temporaires dans l'une de nos 22 résidences situées en Région Parisienne.

Chaque été, nous accueillons plus de 150 personnes âgées qui profitent de cette solution offrant de nombreux avantages.

L'été accentue les problèmes d'organisation du maintien à domicile, la solitude... L'entourage étant en vacances, il est plus difficile de gérer le quotidien. Le Groupe Médica France souhaite vous simplifier « la vie quotidienne » et vous proposer :

- Une solution simple et rapide
 Il suffit de composer le numéro du Point-Infos-Conseils au 0 825 021 022 (7j/7 et 24h/24h), nous vous renseignerons sur les disponibilités et les solutions dans chacune des résidences.
- Vous trouverez au dos de ce courtier la liste de nos 22 maisons de retraite en région parisienne, je vous invite à nous rencontrer sur les rendez-vous, ou à nous contacter par téléphone.
- Retrouvez Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Plus de sécurité et de sérénité
 La présence d'une équipe professionnelle assignée qui accompagne au quotidien les résidents et assure une continuité dans les soins.

Des maisons dynamiques et animées
 Une animatrice vous propose des activités tout au long de la journée dans une ambiance chaleureuse et dans un cadre agréable. Le bien-être et amical est favorisé.

Le Point-Infos-Conseils

SEJOURS D'ÉTÉ PERSONNES AGÉES

Un feuillet d'information est à votre disposition à l'accueil de la mairie (voir photos ci-dessus).

VOUS PARTEZ EN VACANCES :

Avant de partir, vous pouvez faire une déclaration en mairie, à l'accueil, pour signaler vos périodes d'absence; cette déclaration sera transmise à la gendarmerie de Palaiseau par fax et des passages seront effectués dans le secteur où vous demeurez, pendant ces périodes-là.



PREVENTION CANICULE

Pensez à vous protéger des fortes chaleurs de l'été qui arrive, où que vous soyez. Adultes, enfants mais aussi personnes âgées, nous sommes tous concernés bien que notre corps ne réagisse pas de la même façon lors de la canicule.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre mis en place dans votre mairie, à l'accueil.

Vous pouvez consulter la météo et la carte de vigilance de Météo France. Tél. : 32 50 ou par internet : www.meteo.fr.

Pour en savoir plus, composez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ou consultez le site www.sante.gouv.fr/canicule.

Un fascicule est à votre disposition à l'accueil de la mairie.



TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DU CD 59

C'est fait, la couche de roulement sur le CD 59 est réalisée (travaux financés par le Conseil Général). Dès la réception des travaux, la rétrocession va pouvoir se faire.

La commune devenant propriétaire, le Maire va pouvoir exercer ses pouvoirs de police.

Il faut d'ores et déjà penser et étudier une nouvelle réglementation concernant la sécurité routière.

Exemples :

- ➡ 50 / 70 km/h hors agglomération (suivant les secteurs).
- ➡ 30 km/h en agglomération.
- ➡ Déplacer la limite d'agglomération devant la centrale EDF.

Ces changements fortement attendus par les riverains vont engendrer des contraintes, mais devraient mener à un changement de comportement des automobilistes.

Croyez-le bien, ce n'est pas par plaisir, mais compte tenu du grand nombre d'infractions commises par les automobilistes notamment dues à une vitesse excessive, nous sommes contraints de prendre des mesures, en espérant ainsi apporter une meilleure sécurité à l'ensemble des habitants.

La circulation doit devenir plus conviviale et plus sûre dans le but d'offrir aux Villejustiens un maximum de sécurité et de confort.

La Municipalité

Malgré l'ampleur des travaux et des contraintes qui s'imposaient, le chantier s'est très bien passé. Je profite de cette occasion pour remercier le Conseil Général, Monsieur Luigi (conducteur de travaux UTD OUEST), ainsi que les riverains pour leur compréhension suite à la gêne occasionnée et féliciter les entreprises pour leur efficacité.

**Le Maire,
Serge PLUMERAND**



LOCAL DES ASSISTANTES MATERNELLES

Le **1er avril 2009** le local des assistantes maternelles ouvraient ses portes pour la première fois. Ce lieu de vie est une réponse à plusieurs demandes de leur part : en effet, le souhait émis était de pouvoir disposer d'une salle où elles pourraient se retrouver à tout moment.



Mais ce qu'elles désiraient avant tout c'était de faire que les enfants dont elles ont la charge se rencontrent, jouent ensemble et ainsi commencent leur initiation à la vie collective.

L'ancien dépôt de pain situé dans les locaux de la R.P.A., Place de l'église, est apparu comme l'endroit idéal :

Non seulement ce 35 m² neuf répondait parfaitement aux normes de sécurité nécessaires pour l'accueil des enfants mais en plus il était disponible immédiatement. Et le dernier avantage est qu'elles pouvaient jouir de cette salle toute la semaine, sans craindre qu'une autre activité ne vienne se greffer.

En à peine deux mois, après avoir trié tout le matériel qu'elles ont gentiment reçu des Villejustiens, ces 11 nounous ont aménagé le coin dortoir, créé l'espace de lecture et décoré l'emplacement des jeux.

Ainsi chaque jour, *du lundi au vendredi*, par groupe de 3 personnes et à pied lorsque le temps le permet, les assistantes maternelles accompagnées des enfants se rendent au local pour jouer et babiller, en tout cas pour leur plus grand plaisir.

VIDE-GRENIERS 2009

Cette année, la municipalité a organisé pour la 1ère fois un vide-greniers dans le bourg, le 23 mai dernier.

Une journée bien remplie sous le signe de la bonne humeur malgré la pluie en début d'après-midi. Nous avons accueilli 120 exposants qui sont repartis satisfaits de leur journée. Les visiteurs ont fait de bonnes affaires.

Merci à tous : exposants, visiteurs, acheteurs et consommateurs. Merci également à l'ensemble des services municipaux et rendez-vous l'année prochaine.



ASSOCIATIONS RANDONNEES PEDESTRES



Les randonnées pédestres continuent pendant les vacances ! Voici le calendrier :

Lundi 8 juin	Viltain	avec Michèle
Lundi 15 juin	Ferme des sueurs	avec Michèle
Lundi 22 juin	Dampierre	avec Michèle
Lundi 29 juin	Chemin Racine	avec Michèle
Lundi 6 juillet	St-Jean-de-Beauregard	avec Nadine
Lundi 20 juillet	St-Cyr/Dourdan	avec Michèle
Lundi 27 juillet	La Chalouette	avec Michèle
Lundi 3 août	La Minière	avec Michèle
Lundi 10 août	Breteuil	avec Michèle
Lundi 17 août	L'Ouye	avec Michèle
Lundi 24 août	Milly-la-Forêt	avec Michèle
Lundi 31 août	St-Benoit	avec Michèle
Lundi 7 septembre	St-Sulpice-de-Favières	avec Michèle
Lundi 14 septembre	Cernay	avec Michèle
Lundi 21 septembre	Verrières	avec Michèle
Lundi 28 septembre		avec Nadine

Départ : Mairie de Nozay à 13h45.

Pour tout renseignement, contacter Michèle Joubin au 01 69 01 90 33.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Retenez la date du **samedi 5 septembre**, vous retrouverez les associations de Villejust au complexe sportif de la Poupardière.

Informations dans le prochain mensuel.



ZICORAMA

La troupe des Zicos sera prochainement de retour !

L'information est parue en cette fin de printemps : les Zicos et toute la troupe de Zicorama présenteront leur nouveau spectacle en Février 2010 lors de 3 représentations exceptionnelles au Grand Dôme de Villebon-sur-Yvette.



Rien n'a filtré pour le moment quant au titre et au thème du spectacle mais il risque d'y avoir des surprises au rendez-vous !

Pour cette nouvelle édition, l'association de Villejust reste bien entendue soutenue par la Municipalité.

Merci à elle.

Informations Zicorama :

zicorama.free.fr - zicorama91@hotmail.fr

ESPACE DES COUDRAYES

THEATRE AUX COUDRAYES



Vendredi 26 et samedi 27 juin à 20h30

"Variations sur le rire" par l'atelier spectacle

Les comédiens vont se livrer, sous vos yeux, à différents types de variations théâtrales. Ils aborderont diverses gammes du rire, de l'énerverment, de la dispute, du désespoir, de l'amour, de l'hypocrisie et du stress.

Ils vous parleront, aussi, du bonjour, du au revoir, de la présentation, de la représentation, et même de la claque ! Toutes ces variations, qui ponctuent, parfois, notre quotidien...!

Ce spectacle a reçu le prix de la meilleure œuvre originale au festival théâtral de Savigny-sur-Orge.

Bon spectacle et à bientôt !

Marie-Astrid

COURS DE DANSE



Vous avez été nombreux à participer au stage d'essai de danses de salon proposé le dimanche 17 mai 2009. Face à votre intérêt pour apprendre la Salsa Cubaine, le Rock et la Danse de Salon (Tango, Paso-doble, Cha-cha-cha) nous vous proposons de mettre en place, à partir de septembre, cette nouvelle activité à l'espace communal des Coudrayes.

Le professeur, diplômé de danse sportive, donnera ses cours tous les jeudis pendant 2h de 20h00 à 22h00 aux Coudrayes.

Au programme : Salsa Cubaine : 20h00 à 21h00

Danse de salon : 21h00 à 21h30

Rock : 21h30 à 22h00

Vous avez le choix entre deux formules :

La formule 2 heures : apprentissage de l'ensemble des danses, Salsa Cubaine, Danse de salon et Rock.

La formule 1 heure : apprentissage au choix, de la Salsa Cubaine ou de la Danse de Salon et du Rock.



Pour vous inscrire :



Le nombre de places étant **limité à 30 personnes** par discipline, **inscrivez-vous dès aujourd'hui** et renvoyez-nous le bulletin d'inscription ci-dessous accompagné du chèque correspondant libellé à l'ordre du Trésor Public.

Attention : si le nombre de participants est insuffisant, nous ne pourrons pas mettre en place cette activité.



Bulletin d'inscription - COURS DE DANSE DE SALON

à remettre en mairie à Mme BOSCHER au plus tard le 31 juillet 2009

Nom, prénom :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Choisissez votre formule (cocher la case correspondante à votre choix) :

Formule 2 heures Tarif annuel
 Villejustiens 120 €
 Extra muros 150 €

Formule 1 heure Tarif annuel
 Villejustiens 70 €
 Extra muros 85 €

Votre bulletin d'inscription doit être obligatoirement accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.

BIBLIOTHEQUE

Nouvel abonnement mensuel :

Terre Sauvage : un autre regard sur la nature

Dossiers :

Le grand dossier du monde : à couper le souffle. Terre Sauvage choisit la force des photos pour vous dévoiler une nature extrême. Explorez les plus beaux sites de la planète et découvrez la logique secrète des écosystèmes, avec cartes et infographies à l'appui.

Le journal de la nature : parce que la nature a son actualité, ses acteurs, ses débats, cette rubrique conçue comme une véritable « news » s'en fait l'écho chaque mois.

Voyage nature : évadez-vous vers des contrées lointaines et préservées, des carnets de route indispensables pour préparer vos excursions éco-responsables avec toutes les cartes en main !

Sentiers nature : une rubrique incontournable enrichie de cartes itinéraires pour découvrir les meilleures idées de balades et de randonnées naturalistes en France.

DIVERS

LA LECHE LEAGUE - Soutien et information à l'allaitement maternel

Une réunion d'information est organisée à Villejust le vendredi 28 août de 14h00 à 16h00, suivie d'un goûter, chez Fabienne Laurent. Contact : 01 60 14 66 20 ou fabievale@free.fr.

L'ASSOCIATION NAUTIQUE GIFFOISE (A.N.G.)

L'A.N.G. propose comme l'an dernier, différents cours de natation aux habitants de Villejust :

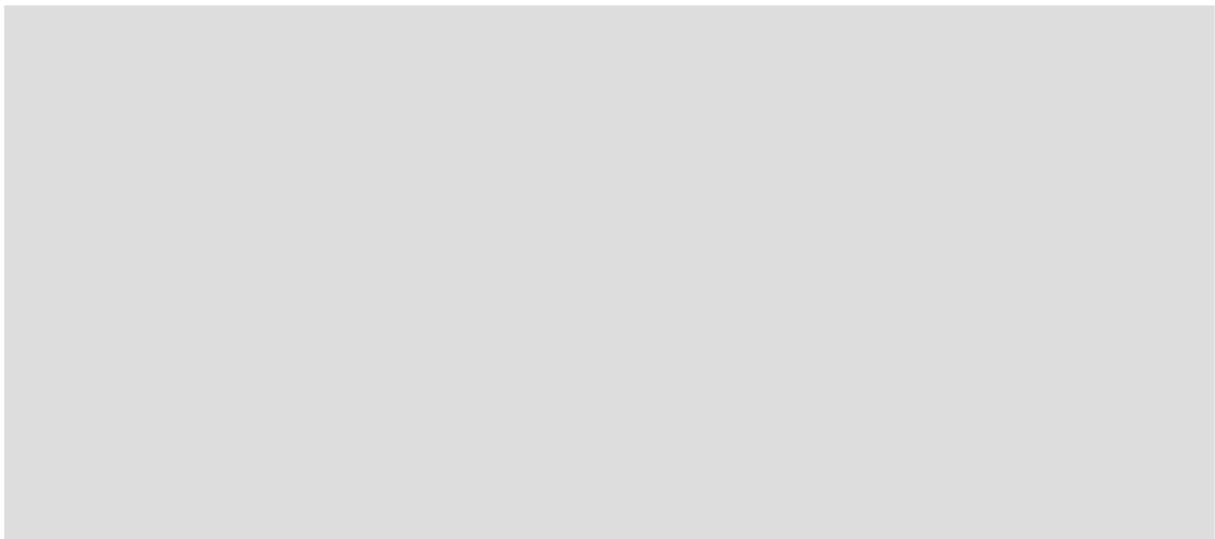
- ◆ Initiation à partir de 5 ans et demi
- ◆ Perfectionnement
- ◆ Adultes loisirs
- ◆ Aquagym

Les cours ont lieu à la piscine de l'Ecole Polytechnique (Palaiseau).

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez M./Mme GUIHAL :

06 81 80 66 83 ou 06 87 03 61 95 - associationnautiquegiffoise@yahoo.fr

Début des cours : 30/09/09



DIVERS

INFO POLLUTION DE L'AIR INTERIEUR

Une enquête de l'Observatoire de la Qualité de l'air intérieur (OQAI) indique qu'environ 10% des logements français présentent une concentration importante de polluants.

Par exemple : le tabagisme, les moisissures, les matériaux de construction, les produits d'entretien... L'air pollué peut présenter des risques pour la santé (allergies, intoxications...). On peut améliorer la qualité de l'air que l'on respire par des gestes simples.

Une brochure explicative est à votre disposition en mairie si vous n'avez pas la possibilité de la consulter sur le site internet : www.preventionmaison.fr.

A VOTRE ECOUTE LE MAIRE, LES ADJOINTS ET LEURS DELEGATIONS

Serge PLUMERAND	Maire	
Henri COGNEVILLE	1 ^{er} Adjoint	Développement économique, Intercommunalité, Transports
Sylvie ARMAND-BARBAZA	2 ^{ème} Adjointe	Finances - Affaires scolaires
Michel LECOEUR	3 ^{ème} Adjoint	Travaux, Voirie
Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND	4 ^{ème} Adjointe	Jeunesse, Centre de Loisirs, Garderie
Sauveur CONCORDIA	5 ^{ème} Adjoint	Environnement, Espaces Verts

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Liliane GASPARIK - Secrétaire de Cabinet - 01 69 31 74 41

Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr

Mairie - Horaires d'ouverture au public

Accueil - CNI/Passeports - Sacs végétaux - 01 69 31 74 40

Affaires générales - État civil - 01 69 31 74 43

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 10h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Mercredi 13h30 - 17h30

Samedi (*permanence*) 9h00 - 12h00

Affaires scolaires - 01 69 31 74 42

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 10h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Samedi (*permanence*) 9h00 - 12h00

Attention : *Fermeture le mercredi*

Urbanisme - 01 69 31 74 46

Du lundi au vendredi 13h30 - 17h30

ou sur rendez-vous le matin :

lundi, mardi, jeudi et vendredi

Service Technique - 01 69 31 56 71

Fax - 01 60 14 65 82

Email : contact@mairie-villejust.fr

SAMU	15
Urgences pharmaceutiques	01 69 31 89 89
Centre anti-poisons	01 40 05 48 48
Croix Rouge Villebon	01 60 10 51 56

Sacs végétaux
Vous pouvez désormais obtenir des sacs pour les végétaux toute la semaine, aux heures d'ouverture au public, à l'accueil de la mairie.

INSTALLATIONS SAUVAGES DE GENS DU VOYAGE

Depuis quelques temps, un certain nombre de caravanes se sont installées sur le territoire de la commune ou ses alentours.

Pour information :

- Celles qui sont installées au niveau du rond-point dit « *des vaches* » se trouvent sur des terrains situés sur la commune de Villebon-sur-Yvette appartenant au Conseil Général.

- Celles qui sont installées au niveau du rond-point dit « *de l'éléphant* » se trouvent sur des terrains situés sur la commune de Villejust appartenant au Conseil Général.

La municipalité a signalé, auprès ***des services de l'UTD OUEST et des services juridiques du Département***, ces installations sauvages aux endroits susvisés, afin que les procédures d'expulsion correspondantes soient déclenchées dans les plus brefs délais.

Espérons que chacun prendra ses responsabilités afin que les droits et devoirs de tout citoyen soient respectés et appliqués.

A quand une solution afin de remédier à ce fléau ?

Il est vrai que les communes de plus de 5 000 habitants ne respectent pas toutes la réglementation leur imposant de créer des aires de stationnement de passage, mais cela peut aussi se comprendre car malheureusement les aires déjà réalisées sont continuellement vandalisées.

D'autre part, même si chaque collectivité respecte cette réglementation, compte tenu du nombre toujours croissant de ce mode d'habitation, ce phénomène n'est pas prêt d'être réglé.

Bien que la commune ne soit pas soumise à cette réglementation, son projet de réaliser quelques emplacements pour les gens du voyage de passage est toujours d'actualité (sans parler de ceux pour les personnes sédentarisées), ce qui permettra de prendre un arrêté municipal interdisant le caravanning sur l'ensemble du territoire communal.

La municipalité ne reste pas sans agir face à ce problème récurrent mais ne peut rien faire de plus en l'état actuel des choses, ces terrains ne lui appartenant pas.

La Municipalité.



VIGILANCE-VACANCES

Pendant cette période de vacances, nous demandons à l'ensemble des Villejustiens d'être vigilants et solidaires et de ne pas hésiter à prévenir la Gendarmerie de Palaiseau si vous constatez ou subissez des actes délictueux.